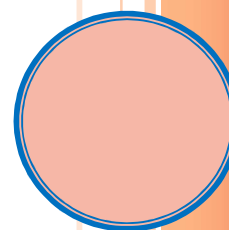




Rapport annuel 2023-2024

Rapport d'activité du Conseil d'administration

Juin 2024



Une association dynamique et toujours en mouvement

Le Conseil d'administration de l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ) présente ici son 22^e Rapport annuel. Ce document rend compte de ses réalisations menées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2023-2024 adopté par l'Assemblée générale en juin 2023.

Formé de cinq personnes qui œuvrent activement au sein de l'Association, le Conseil d'administration voit de manière ponctuelle au bon fonctionnement de l'Association.



Pour l'année 2023-2024, les grands dossiers de l'ACREQ ont été répartis comme suit :

Michel Houde, Section Outaouais
Président, responsable du volet communication,
 Responsable de la Loi 25, coresponsable du Congrès
 2025.

Jacques Thibault, Section Marguerite-Bourgeoys
Vice-Président, membre de l'Alliance InterOrg, vice-
 président et trésorier de l'Alliance des associations de
 retraités (AAR) et responsable du dossier RRPE.

Lise Lefebvre, Section Beauce-Etchemin
Trésorière, représentante de l'ACREQ à l'Assemblée
 générale de l'Alliance des associations de retraités (AAR)
 et responsable du dossier de la formation.

France David, Section Laval
Secrétaire, responsable du dossier La Personnelle,
 de l'effectif, du site Internet et de l'application de la Loi 25.

Guy Brassard, Section Hautes-Rivières
Directeur par intérim, coresponsable dossier
 Congrès 2025.

Porteurs de dossiers

Claude Ménard, Section Navigateurs
 Membre du Comité consultatif des retraités (CCR),
 représentant de l'ACREQ à l'Assemblée générale de
 l'Alliance des associations de retraités (AAR)
 et responsable de l'assurance collective.

Jacques Chassé, Section Centre-du-Québec
 Représentant de l'ACREQ à l'Assemblée générale de
 l'Alliance des associations de retraités (AAR).

La liste complète des dossiers prioritaires et des responsabilités de chaque administrateur est disponible sur le site Internet de l'ACREQ au <https://acreq2019.org/dossiers-et-responsabilites/>

L'année 2023-2024 a été marquée par des rencontres de région et par l'élaboration de plans de rapprochement avec l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) et les associations de directions d'école retraités. Le coup d'envoi des activités de l'année s'est fait en juin 2023, à la suite de la rencontre de la Table des présidentes et présidents de section (TPP) qui a contribué à l'élaboration du Plan d'action 2023-2024 et surtout lors du Congrès de Laval que nous attendions depuis trois ans. La Section Laval a su nous accueillir avec brio en proposant des conférenciers hors pair et une programmation des plus dynamiques. Le Congrès de juin 2023 nous a également permis de souligner les 20 ans de notre Association et de faire la rétrospective des grands événements qui ont marqué ces deux décennies.

Nous avons profité de cette occasion pour exprimer notre reconnaissance aux administrateurs fondateurs de l'ACREQ ainsi qu'à tous les présidents élus depuis le début. Par ailleurs, lors de l'Assemblée générale annuelle, monsieur Jacques Thibault a été élu vice-président et madame Lise Lefebvre, trésorière. Puisque cette dernière libérait un poste de directrice au sein du Conseil, les administrateurs ont nommé, lors de leur première réunion de septembre, monsieur Guy Brassard au poste de directeur par intérim.

Tout au long de l'année, le Conseil d'administration a pu préserver le dynamisme et l'enthousiasme des membres de l'ACREQ par le biais de rencontres en région avec les membres et la tenue d'une rencontre virtuelle avec les présidentes et présidents de section. Par ailleurs, la communication constante avec les membres de l'ACREQ a contribué au développement d'un sentiment d'appartenance envers une organisation bien informée et bien présente dans tous les milieux.

La persévérance des administrateurs dans les dossiers portant sur la défense de nos droits continue de donner des résultats positifs. En effet, à ce jour, nous pouvons toujours bénéficier d'un régime d'assurance collective malgré la volonté du gouvernement de vouloir s'en départir, mais nous persévérons et continuons à demander l'amélioration de la couverture de notre régime.

Quant à la suspension pour six années consécutives de l'indexation de la rente des retraités du RRPE, la détermination des administrateurs nous permet d'être toujours présents et proactifs dans la défense des droits de nos membres. D'autres étapes ont été franchies dans l'application de la Loi 25 portant sur nos obligations en tant qu'association face à la protection des renseignements personnels. L'élaboration d'une politique, la nomination d'une personne responsable de la protection des renseignements personnels, la préparation de lettre d'engagement à la confidentialité de la part des administrateurs et des présidences de section ne sont que quelques gestes que l'Association devait poser afin d'être conforme à la loi pour ne pas prêter flanc à des poursuites.

Ainsi, afin de garder le cap sur nos dossiers prioritaires, les communications avec nos partenaires et auprès du gouvernement ont nécessité un investissement de temps important de la part des administrateurs, allant

d'interventions hebdomadaires à quotidiennes selon l'évolution de certains dossiers.

Bref, l'année 2023-2024 a été bien remplie et nous vous invitons à prendre connaissance de nos réalisations à l'intérieur de ces pages afin que vous puissiez constater tout ce qui a été réalisé. Allons-y !

Activités du Conseil d'administration

Tel que le prévoyait notre Plan d'action 2023-2024, des sommes réservées au budget de l'année ont permis de rencontrer les membres de trois régions du Québec.

Rencontres en région

- Sections Côte-du-Sud et Navigateurs
- Sections de la Montérégie
- Sections Beauce-Etchemin et Appalaches

L'appréciation manifeste des membres des régions visitées nous a encouragés à préserver cette action pour le futur. Dans ce contexte, les rencontres entre le Conseil d'administration et les présidentes et présidents de section et de ces derniers avec les membres de leur section s'avèrent être une priorité essentielle à la survie de notre Association.

Par ailleurs, voici les rencontres qui ont eu lieu en 2023-2024 et qui ont constitué la partie officielle des activités du Conseil d'administration.

- Huit rencontres du CA en visioconférence
- Trois rencontres du CA en présentiel
- Deux rencontres de la TPP : une en présentiel et une en visioconférence.

À ces rencontres, nous devons également ajouter les nombreux échanges avec nos partenaires.



Rappel des priorités de 2023-2024

- La défense des droits des membres : dossier RRPE
- Le dossier de l'assurance collective
- La communication avec les membres
- Le soutien aux sections
- Le renouvellement de nos effectifs

La défense des droits des membres : dossier RRPE

Notre volonté de défendre les droits de nos membres et la présence du responsable de ce dossier, monsieur Jacques Thibault, aux rencontres de l'Alliance InterOrg donne à l'ACREQ une possibilité d'orienter les décisions dans le sens voulu par le Conseil d'administration.

Voyons les explications de notre représentant.

Pour notre action collective, une décision de l'honorable juge Lussier rendue le 12 février dernier, à la suite de l'audience du mois de septembre 2023, approuve l'avis aux membres et ordonne sa diffusion à tous les membres visés par l'action collective, les informant de l'autorisation d'une action collective contestant la suspension pour six années consécutives de l'indexation des pensions payables à certains prestataires du RRPE. Cet avis aux membres devrait être transmis durant la première quinzaine du mois de juin 2024.

Cependant, pour le volet de la mise en place d'un mécanisme de retenues à la source pour assumer le coût des honoraires de nos avocats, le juge demande à nos avocats de poursuivre les discussions avec Retraite Québec et se réserve le droit de prendre une décision s'il n'y a pas d'entente. Au moment de la préparation de ce Rapport annuel, les discussions ont toujours cours.

En parallèle avec notre action collective, le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a rejeté les demandes d'autorisation d'appel déposées dans le dossier de la Loi 15. La décision de la Cour d'appel du Québec qui avait, en mai 2023, déclaré inconstitutionnelle la suspension de l'indexation de la rente des retraités du secteur municipal est donc finale. C'est une excellente nouvelle pour les retraités du secteur municipal. Également, le 19 avril 2024, la Cour suprême du Canada a rendu une autre décision intéressante pour la défense de nos droits. L'Association des cadres de la Société des casinos du Québec demandait que ses membres aient accès au régime de relations de travail prévu par le Code du travail. La Cour suprême a ultimement rejeté cette demande, mais ce faisant, elle a confirmé que les cadres jouissent de la liberté d'association et peuvent invoquer les droits qui en découlent. C'est aussi une bonne nouvelle pour notre dossier, où nous invoquons, au nom des cadres retraités, leur droit de négocier collectivement, droit issu de la liberté d'association.

Ces deux décisions sont de bon augure pour notre action collective.

Le dossier de l'assurance collective

Afin d'assurer une continuité dans cet important dossier, le Conseil d'administration a mandaté monsieur Claude Ménard au poste de représentant de l'ACREQ au sein du Comité consultatif des retraités (CCR).

Claude Ménard est porteur du dossier assurance collective depuis maintenant 6 ans. Le Conseil d'administration tient à le remercier pour son implication et l'important rôle de représentant qu'il a accepté de relever.

Voici le résumé de l'année 2023-2024 de notre représentant.

Sachez que malgré la volonté du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) de mettre fin à notre régime d'assurance collective, l'ACREQ continue de revendiquer le *statu quo* dans ce dossier. Actuellement, le SCT maintient toujours ses démarches et consulte les autorités du gouvernement pour se retirer du régime d'assurance collective des retraités. Parallèlement, à titre de représentant du secteur de l'Éducation au Comité consultatif des retraités (CCR), je cherche toujours à améliorer notre régime actuel. Des améliorations aux protections des professionnels de la santé s'imposent et c'est en ce sens que sont faites nos représentations. Toutefois, d'éventuelles modifications demanderaient un sondage auprès des adhérents au régime enrichi qui ont plus de 65 ans. Nous espérons que la réponse du SCT ira dans ce sens.

En plus de répondre aux membres de l'ACREQ qui interpellent l'Association au sujet du régime d'assurance collective, il y a eu plusieurs rencontres durant la dernière année :

- **4** rencontres en comité restreint pour la négociation et le renouvellement du contrat d'assurance collective
- **2** rencontres préparatoires avec le CCR
- **2** rencontres statutaires avec les membres du CCR et les représentants du SCT.



La communication avec les membres

L'ACREQ s'est donné un calendrier de parution des principales communications pour l'année 2023-2024. D'ailleurs, lors des rencontres régionales, il était encourageant d'entendre les membres nous dire qu'ils apprécient nos bulletins d'information et leur format.

En **2023-2024**, nous avons publié au total :

- **5** ACREQ-INFO
- **2** ACREQ-INFO Express
- **3** Communiqués spéciaux
- **4** INFO-Flash Présidence

Ces bulletins d'information demeurent des outils importants pour les administrateurs du Conseil d'administration et leur permettent :

- de garder un lien avec tous les membres
- de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance.



La vie et le soutien aux sections

En **2023-2024**, des sommes ont à nouveau été réservées pour permettre au Conseil d'administration d'aller à la rencontre des membres afin de préserver et développer un sentiment d'appartenance à notre Association. Nous avons aussi créé un nouveau fonds consacré aux formations offertes par les sections, et ce, en complémentarité avec le document de formations qui a été présenté l'an dernier.

Le Conseil d'administration a convenu, lors sa réunion de février 2024, de reporter les sommes résiduelles des sections de l'année 2023-2024 à l'année 2024-2025, et ce, exclusivement pour les dépenses reliées par la participation des membres à l'Assemblée générale annuelle de l'ACREQ qui aura lieu à Shawinigan, le 12 juin 2024.

Une collaboration étroite avec les présidences de section

Des sommes avaient également été réservées pour défrayer les coûts de la participation des présidentes et présidents de section à la TPP de juin 2023 ainsi qu'à l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu à Laval.

Considérant le nombre de présidences de section qui ont pris part à la TPP, les ateliers et les thématiques abordées lors de la rencontre ont été enrichis et ont permis une vaste consultation portant sur le Plan d'action 2023-2024 de l'ACREQ avant d'être soumis à l'Assemblée générale.

Cette rencontre a été appréciée de toutes et tous au point que les présidentes et présidents de section présents ont demandé de renouveler les mêmes stratégies de participation pour la rencontre de 2024. Ayant traversé des années de rencontres en mode virtuel, le momentum de juin 2023 nous a permis à nouveau de vivre une rencontre stimulante avec les membres de la TPP et d'être enfin présents auprès de cette instance primordiale à la vitalité de notre Association.



Les liens avec les associations partenaires

En ce moment, l'ACREQ représente toujours un pilier important auprès des autres associations de retraités. Notre implication demeure une priorité tant au niveau de l'action collective portant sur la suspension pour six années consécutives de l'indexation de notre rente de retraite qu'au niveau du dossier de l'assurance collective.

Par la présence active des représentants de l'ACREQ aux diverses tables, l'Association maintient des liens importants avec les partenaires tels l'Alliance InterOrg, l'Alliance des associations de retraités (AAR) ainsi qu'auprès du Comité consultatif des retraités (CCR) concernant notre assurance collective.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a élaboré en 2023-2024 des Plans de rapprochement avec l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) et les associations de retraités de direction d'établissement d'enseignement.

À la suite d'une consultation de la Table des présidentes et présidents de section (TPP), nous avons présenté ces projets de rapprochement aux associations concernées. De plus, une rencontre entre le Conseil d'administration de l'ACREQ et celui de l'AQDER a eu lieu en décembre 2023. Dans ces Plans de rapprochement, les volets nationaux et régionaux constituent le cœur des actions proposées. Pour le futur, le Conseil d'administration souhaite vivement poursuivre le développement de ces partenariats qui nous semblent des plus importants autant au niveau national qu'au niveau régional.

Parallèlement, l'ACREQ maintient également un lien privilégié avec l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), l'association d'où proviennent la majorité des adhérents nouvellement retraités. Au cours de l'année 2023-2024, des rencontres ponctuelles ont eu lieu avec le président-directeur général de l'AQCS.

Pour faciliter les échanges et les rencontres des associations de cadres en fonction en région, l'ACREQ bénéficie, comme par le passé, des coordonnées des présidences de section de l'AQCS qui sont mises à la disposition des présidentes et des présidents de section de l'ACREQ.

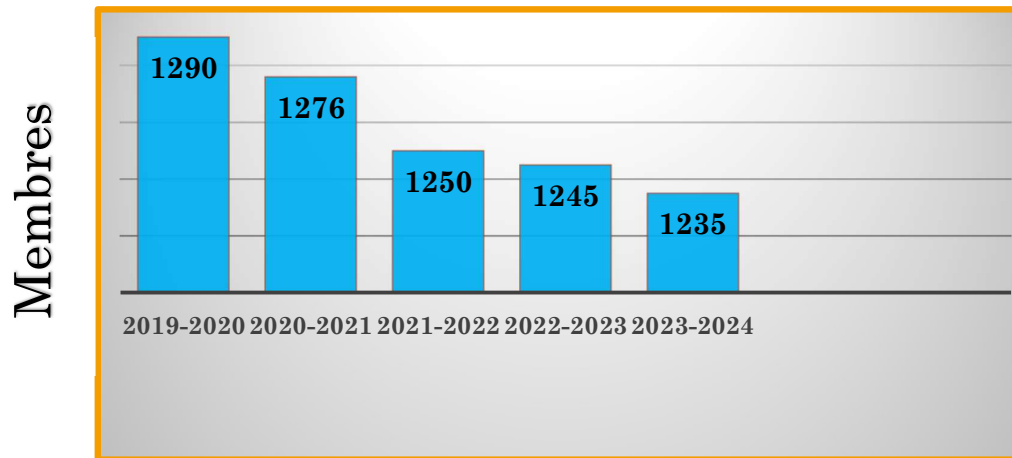
Par ailleurs, en avril 2024, l'ACREQ était présente au congrès bisannuel de l'AQCS qui avait lieu au Centre des Congrès de Québec. Lors de cet événement qui accueillait plus de 650 congressistes, l'ACREQ occupait une place de choix dans le hall du Centre des congrès, ce qui a permis de rencontrer plusieurs cadres qui sont à l'aube de leur retraite.



L'effectif

Au 30 avril 2024, l'ACREQ compte **1 235 membres** répartis à travers 44 sections.

Évolution de l'effectif de 2019 à 2024



Membres réguliers : 1 215

Membres associés : 20

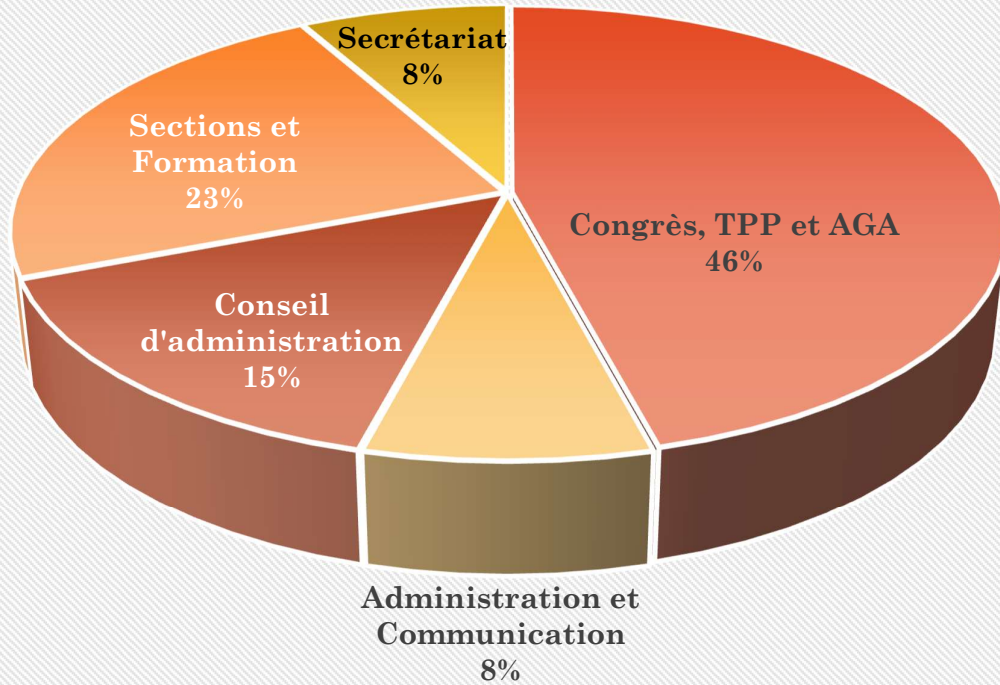
Les finances 2023-2024

Suivant les priorités adoptées par l'Assemblée générale et par les actions posées par le Conseil d'administration de l'ACREQ et les présidences de section, il est possible d'affirmer que les finances de l'Association se portent bien. Les efforts portant sur le recrutement des membres par les sections a permis d'amoinrir la baisse des revenus.

Par ailleurs, en reportant les surplus des budgets des sections des années précédentes à l'année financière 2023-2024, chaque milieu a pu profiter de sommes résiduelles pour promouvoir l'organisation d'activités de formation et d'activités sociales, en plus de permettre une plus grande participation des membres au Congrès de juin 2023 et à l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu à Laval.

En complément, les dépenses réparties en cinq rubriques ont été effectuées en conformité avec les objectifs proposés au Plan d'action 2023-2024.

DÉPENSES 2023-2024



- Congrès, TPP et AGA
- Administration et Communication
- Conseil d'administration
- Sections et Formation
- Secrétariat



Conclusion et remerciements

C'est toujours avec enthousiasme que les membres du Conseil d'administration abordent une nouvelle année d'activité. La volonté de chaque membre de faire avancer l'Association afin d'offrir un mieux-être à ses membres et d'assurer le renouvellement de nos effectifs sert souvent de levier pour créer de nouveaux projets qui permettent d'atteindre nos buts. Les rencontres des membres en région demeurent primordiales pour le moral de tous les membres du Conseil d'administration. Ces rencontres sont gratifiantes et permettent de sentir l'appréciation des membres face à l'implication bénévole de vos représentants.

C'est cette reconnaissance de nos membres qui motive l'équipe à poursuivre son travail avec encore plus d'enthousiasme. C'est également avec cet élan que les membres du Conseil d'administration continuent à jouer leur rôle de leader dans leurs dossiers prioritaires. Il en est de même de la curiosité constante témoignée par les présidences de section et les membres lors de nos déplacements en région. Ces rencontres procurent aux administratrices et aux administrateurs une énergie toujours renouvelée.

La production de documents, la correspondance avec les instances gouvernementales, la mise à jour constante de notre site Internet, la redistribution des sommes allouées aux sections, les mécanismes d'archivage à inventer, la correspondance et le maintien des liens avec nos partenaires actuels, la recherche de nouveaux partenaires, la protection de renseignements personnels et j'en passe, toutes ces opérations ont nécessité temps et énergie de toute l'équipe administrative. La volonté de préserver notre influence auprès de nos partenaires comporte aussi un investissement de temps nécessaire et primordial. C'est grâce au professionnalisme, à la persévérance et à la créativité des membres du Conseil d'administration qui m'entourent que notre Association peut aller aussi loin dans les dossiers qu'elle entreprend.

Enfin, nous ne pourrions demeurer en constante communication avec tous les membres de l'Association sans la précieuse collaboration de madame Marie-Josée Lépinay, notre adjointe administrative, qui s'assure que vous recevez à temps toutes les nouvelles de notre Association et qui vous invite si élégamment aux différents événements de l'Association.

Notre année a été ponctuée d'importants développements dans nos dossiers prioritaires. Tandis que le *statu quo* demeure au niveau de notre assurance collective, nous avons franchi des pas importants concernant l'action collective portant sur la suspension pour six années consécutives de l'indexation de notre rente de retraite.

En terminant, après six années à la présidence de l'ACREQ, je profite de ce dernier Rapport annuel sous ma plume pour clore ici le bilan de ma présidence. Toutefois, je ne peux quitter mes fonctions sans souligner l'honneur que vous m'avez fait en me permettant de présider notre

Association, il y a six ans déjà, alors que certaines personnes hésitaient à s'engager dans des poursuites légales en lien avec le dossier de la suspension pour six années consécutives de l'indexation de notre rente de retraite. J'avais mentionné lors de mon élection que je serais de toutes les batailles pour défendre les droits de tous nos membres. Je suis fier d'avoir persisté avec mes collègues dans cette avenue. Je l'ai fait dans des temps exceptionnels, alors qu'on nous obligeait à s'isoler durant la pandémie... Nous vivons malheureusement encore les conséquences de ces trois années d'isolement. Certains d'entre nous ont perdu l'habitude des rencontres. Le Conseil d'administration, avec ces précieux collaborateurs que sont les présidentes et présidents de section, doit travailler davantage pour créer un dynamisme et soutenir la vitalité de notre Association.

Vous avez été à même de voir que jamais je n'aurais pu mener cette barque sans la précieuse collaboration des personnes qui ont œuvré et se sont succédé au sein du Conseil d'administration :

- Jacques Thibault, vice-président, responsable des dossiers RRPE et informatique,
- Claude Ménard, responsable des dossiers des assurances collectives et représentant au CCR,
- Camille Jomphe au dossier des partenaires,
- France David au secrétariat mais bien plus qu'au secrétariat,
- Lise Lefebvre avec son énorme apport au dossier formation et son nouveau rôle de trésorière,
- Guy Brassard coresponsable du congrès 2025,
- Et finalement Marie-Josée Lépinay à l'administration, le lien privilégié entre les membres et moi.

Je suis d'abord et avant tout une personne d'équipe et c'est avec plaisir que j'ai laissé la place à ces administratrices et administrateurs qui ont assumé des rôles clés dans notre Association tout au long de ces six dernières années. Je leur souhaite un nouveau souffle pour assumer encore et encore toutes ces responsabilités. Merci de la confiance que vous m'avez démontrée. Je continuerai encore et encore à participer à la vie de notre Association.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur investissement de temps, font de notre Association ce qu'elle est. Vous qui participez aux rencontres dans vos sections, vous qui organisez des rencontres dans les sections, vous qui vous êtes engagés au niveau national, sans vous, notre Association n'existerait pas.

Bonne continuité,

Michel Houde, président

